

AU PIED DU CHATEAU

Journal de la commune d'Aspremont n°97 Janvier 2025



Chers Aspremontaises et Aspremontais,

L'année 2024 a été marquée par de nombreux événements tant internationaux que nationaux; par le dérèglement climatique avec son lot d'inondations engendrant des catastrophes dans le nord de la France, dans les îles et ailleurs.

Si à Aspremont nous connaissons quelques problèmes de stationnements, de bruits avec le chant du coq, les sonneries des cloches, les aboiements des chiens, notre petit village rural des Hautes-Alpes semble épargné par la plupart de ces maux, de ces drames.

Nous devons être conscients de la vie paisible qui est la nôtre et supporter quelques petits épiphénomènes.

Pour rester dans une dynamique positive, nous tenons à poursuivre en 2025 la modernisation, sécurisation et embellissement de notre village en fonction de nos ressources. Je sais que je peux compter sur votre soutien, afin de faire de ce beau village un endroit chaleureux, accueillant et festif pour que chacun d'entre nous y trouve sa place et s'y sente bien.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2025.

Votre maire, Jacques Francou



photo Céline Depeyre

Une aurore boréale au-dessus d'Aspremont le 1er janvier 2025

TRAVAUX REALISES ET EN COURS :

Nous avons réalisé au cours de cette année 2024 un certain nombre de travaux de voirie indispensables pour maintenir en état ou restaurer nos routes et nos chemins :

- Réfection en enrobé de la voie du Château, élargissement du virage et aménagement du carrefour du Moulin :

> terrassement Polder = 18 500€ TTC, chaussée Routière du Midi = 33 800€ TTC

- Réfection en enduit bi-couche du chemin des Clavels : 10 600€ TTC

- Réalisation du bouclage du chemin des Poules : 9 800€ TTC

- Réfections ponctuelles de chaussée et chemins (Superette, chemin la Tour et les Combes, chemin des Priourets) : 8 800€ TTC.

L'ensemble de ces opérations d'un montant total de 81 500 € a été subventionné à hauteur de 30 000 € par le Département, la commune prenant à sa charge le reste du financement.



Voie du Château



Chemin des Clavels



Carrefour du Moulin

PROJET « NATURE TA VILLE » :

Pour compléter les aménagements paysagers du terrain de jeux pour enfants (derrière la boulangerie) et créer des zones ombragées sur ce lieu très fréquenté à la belle saison, nous avons monté un dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de l'opération "Nature ta ville". Ce dispositif permet de financer l'achat et la plantation d'arbres, d'arbustes et arbrisseaux. Des plantations seront également prévues sur le terrain longeant la RD 1075 (au sud de l'épicerie du Buëch). Le montant total de ce projet s'élève à environ 10 804 € (pour une centaine d'arbres et d'arbustes) avec 70% de subvention.

Nous compléterons cet aménagement par l'installation de nouvelles tables de pique-nique pour le plaisir de tous.



CURAGE ET NETTOYAGE DES CANAUX :

La commune d'Apremont a réalisé courant octobre des travaux de curage des canaux d'évacuation des eaux pluviales entre le lac des Sagnes et le chemin des Patègues sur un linéaire d'environ 1 000 m pour un coût de 20 000€ TTC.

Cette opération a permis la remise en service de sections de canaux qui avaient été délaissés par défaut d'entretien de la part de certains propriétaires riverains et dont les eaux inondaient les parcelles lors des fortes pluies. Ces ouvrages étaient par endroit complètement obstrués par les dépôts de matériaux, la végétation ou les blocs issus de l'épierrage des champs. La commune tient à remercier les riverains qui ont participé à cette opération notamment lors des travaux de débroussaillage.

Il est utile de rappeler que « tout propriétaire riverain d'un fossé ou canal se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval (Article 640 et 641 du Code Civil). Lorsque le fossé ou canal est mitoyen, il doit être entretenu à parts égales par les 2 propriétaires ». Cependant, la commune a pris à sa charge les travaux dans un souci d'aménagement de l'espace rural.

Il faut noter que le pied de la montagne de Sellas est doté de nombreux canaux d'évacuation des eaux de versant dont certains sont réalisés sur des buttes de remblais au-dessus du niveau des zones de cultures. Ces ouvrages, réalisés à une époque où l'espace agricole était restreint, avaient pour fonction la maîtrise des écoulements afin d'éviter les déversements de marnes dans les zones de cultures.



PPR

Le nouveau PPR (Plan de Prévention des Risques) est toujours en cours d'élaboration. Des panneaux de présentation des aléas et des risques liés aux phénomènes naturels (notamment les risques d'inondation dûs aux potentiels débordements du Buëch) étaient exposés dans la salle de la mairie durant l'année 2024. Ce dispositif aura des conséquences sur les possibilités d'urbanisation de la commune. Une dernière réunion de travail s'est déroulée à la mairie le 11 septembre 2024 en présence des élus de la commune, des membres du SMIGIBA et des services de l'État.

Une réunion publique sera organisée dans le premier semestre de l'année, elle sera suivie d'une phase de consultation et d'une enquête publique. Le planning mis au point, à ce jour, prévoit la validation et l'approbation du plan pour la fin de l'année 2025.





PROJET D'AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION :

L'acquisition de la maison Laurent (face au cimetière) en partenariat avec le Département va permettre, une fois l'ancienne remise démolie, d'améliorer l'accès à la route des Ourines. Le virage sera retracé par le Département qui effectuera les travaux.

La route sera également élargie le long du cimetière. Cette opération permettra à la fois de renforcer la sécurisation de la circulation dans le village, mais aussi de créer de nouvelles places de stationnement pour les habitants et les visiteurs. Le montant de cet achat s'élève à 110 000 € et sera partagé entre le Département et la commune. Nous réfléchissons à l'utilisation de la maison et du jardin attenant.

OPÉRATION "NETTOYONS LE SUD"

Le 13 avril, la Région Sud a organisé une grande opération de nettoyage de nos villes et nos villages. Cela aura été, pour nous tous, l'occasion de nous réunir autour d'un même projet : l'embellissement de notre village. La Région nous avait doté de kits complets : gants, sacs poubelles, tee-shirts... pour équiper la vingtaine de participants. Un peu plus de 300 kg de déchets ont ainsi pu être ramassés : des bouteilles en verre, du plastique, des pneus, de la ferraille... Une prise de conscience collective est nécessaire pour éviter ce genre de comportements. L'environnement des points de collecte est encore trop souvent jonché de débris ! Prochain rendez-vous samedi 26 avril 2025. On compte sur vous !



LA PIERRE DU GASCON :

Le 20 mars 2024, sur les pentes de la montagne de Thuoux, « la pierre du Gascon », un rocher de 130 m³ et d'environ 325 tonnes a glissé et basculé sur la route forestière au niveau du deuxième réservoir d'eau. Il a bloqué un des virages et la route forestière a dû être détournée pour le contourner. Le bloc de roche est désormais stabilisé et ne risque plus de bouger.

Si vous connaissez l'origine de son nom, vous pouvez nous envoyer l'information sur le mail de la commune : aspremont@wanadoo.fr. Merci par avance.



Les vitraux de l'église à restaurer

PATRIMOINE :

Les travaux de restauration sur les vestiges du château n'ont pu se poursuivre cette année à cause d'un retard dans l'attribution des subventions demandées à la Région. Nous espérons pouvoir reprendre ce chantier dans le cours de l'année 2025.

Toutefois l'ASPA (Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Aspremont) a poursuivi ses activités de remise en état des chemins d'accès, de débroussaillage et de création de zones de repos et de pique-nique pour les visiteurs. Elles seront prochainement équipées de bancs et de tables.

Un autre projet est à l'étude, la création d'un jardin « des simples » (plantes aromatiques et médicinales) avec l'aide d'Aurélien Ferrand, cueilleur-herboriste, installé à Aspremont.

Les restaurations de l'église vont également reprendre en 2025 avec un travail sur les deux vitraux du chœur, datant du 19^{ème} siècle, poursuivant ainsi l'ensemble des travaux sur ce bâtiment patrimonial appartenant à la commune.

La souscription avec la Fondation du Patrimoine court toujours, si vous souhaitez participer à la restauration de votre église, tous les dons (même les plus modestes) sont importants.

Merci à tous.

www.fondation-patrimoine.org



Journée citoyenne de nettoyage autour du chateau, organisé par l'ASPA.

Une année 2024 rythmée par les festivités, les animations et les spectacles proposés par les associations du village. toujours très actives !

L'AAF (Association Aspremontaise des Festivités):

La saison a débutée par la journée des enfants et des ados avec la traditionnelle chasse aux oeufs et des jeux pour tous. Deux vides grenier organisés en mai et en août ont animés la place et les rues du village. En juin, la fête de la musique, autour d'un repas créole préparé par le restaurant O'Bécassier, avec la fanfare Blackgames et l'animation musicale de Jean-Luc Amayenc qui ont animé cette belle journée. Les nombreuses soirées boulistes et les repas servis à cette occasion (grillades de la ferme des Candis, soupe au pistou de Mireille...) ont fait le plein.

La fête votive, très réussie grâce, aussi, à une belle météo, a rassemblé un public nombreux autour de la buvette et de la piste de danse. Record d'affluence aux concours de boules pendant ces trois jours de fête. En clôture, pour l'apéro offert par la commune, la parade musicale de la fanfare Blackgames a entraîné le village depuis les rues jusqu'à la place.

La très attendue « virée du galopin » a rassemblé plus de 60 coureurs et un nouveau parcours autour du château a relevé le niveau de difficulté !

Pour l'association, l'événement majeur de cet été restera les premiers jeux intervillages organisés à Aspremont sur le terrain de jeux des enfants. Trois villages se sont affrontés dans un esprit festif et c'est Aspres sur Buëch qui a gagné sur le fil ! Au delà du résultat, le village peut être fier de son équipe et de la réussite de cette première édition.

Après 5 ans aux « manettes » de l'AAF, Christelle Richiardone laisse la place à Océane Blanchard pour mener à bien les futures animations et festivités organisées par l'association. Elle aura aussi besoin de toutes les bonnes volontés pour l'aider dans ces nouvelles fonctions. Merci à Christelle pour son action pour la vie du village.





L'ASPA (Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Aspremont):

Pour ses 10 ans d'existence, l'ASPA vous a proposé une programmation riche et variée cette année encore. Des concerts et du théâtre à la chapelle de Suane, à l'église du village et dans la cour de l'école. Musiques du monde avec le concert de Mosin Kawa et Sudeshna Bhattacharya; chansons françaises et tziganes interprétées par Pascal de Loutchek et Phil Cassel ; le Trio Homeland's a fait résonner le jazz sur les murs de la chapelle de Suane et la musique classique était aussi à l'honneur dans le cadre de la manifestation nationale « La nuit des églises », avec Madeleine Webb et Milan Faure au chant et Damien Paradisi à l'accordéon. Il y en avait pour tous les goûts !

Deux expositions mettant à l'honneur des artistes locaux : les aquarelles et dessins d'Annick et Robert Vargoz, les gravures d'Eloïse Vargoz-Bourel en juillet, et au mois d'août, les photos de Gilles Kirkor et les « mannequins customisés » de Bénédicte Bourdet. Une troisième expo retraçant les 10 ans d'activité de l'ASPA ont animé les murs de la chapelle de Suane et de la mairie durant tout l'été.

Au printemps, une très belle et enrichissante balade botanique accompagnée par Aurélien Ferrand avait entraînée, à travers les rues du village et jusqu'au château, une vingtaine de participants.

Au plaisir de vous accueillir pour les prochains événements en 2025.





DES FETES DE NOËL TRÈS REUSSIES !

Samedi 14 décembre, un beau moment de partage avec les aînés pour la traditionnelle remise des colis de Noël. L'occasion d'échanger et se rencontrer autour d'un verre et des délicieuses pizzas de notre boulanger. Le maire a souhaité retracer l'activité de la commune au cours de cette année 2024 et évoquer certains projets pour l'année à venir. L'après-midi était, comme toujours, consacrée aux enfants. Le *Ludambule* est venu amuser petits et grands autour de jeux traditionnels ou moins connus. Certains parents se sont même pris au jeu avant l'arrivée tant attendue du Père Noël sur son traineau-tracteur conduit par le maire lui-même ! 80 jeunes de moins de 16 ans auront été gâtés par ce très chaleureux Père Noël. Brioches, pain d'épice, papillotes et clémentines auront comblé nos « becs sucrés ».

Le lendemain, c'est la place du village qui s'animait avec le marché de Noël. De nombreux stands variés et colorés étaient présents. La Musique Municipale de Veynes, vêtue aux couleurs de Noël, a enchanté les nombreux visiteurs avec un répertoire de musiques traditionnelles et entraînantes. Le Père Noël était revenu pour l'occasion pour distribuer sourires et chocolats !

Pour accompagner toutes ces festivités, le village était très joliment décoré, par nos agents communaux, Wilfrid et Julien, avec tous les paquets cadeaux confectionnés par les associations (l'Animation Aspremontaise) et des habitants de la commune. Une mention spéciale pour Monsieur Manceau qui a créé et offert les deux personnages en bois peints accrochés, devant la mairie, de part et d'autre de « l'avalanche de cadeaux ».

Merci à tous d'avoir participé à l'embellissement de notre commune !



L'ANIMATION ASPREMONTAISE :

Comme tous les ans, l'association a organisé plusieurs lotos, des repas et un voyage en camargue. Le vide grenier au mois de juillet sur la place du village et la participation au marché de Noël ont complété leurs activités.

Un grand merci aux associations de la commune qui comme chaque année ont proposé de nombreuses activités pour animer et faire vivre le village. Elles accueillent volontiers de nouveaux adhérents et bénévoles pour les aider dans cette dynamique !

FORMATION SECOURISME :

Une séance de sensibilisation aux « gestes qui sauvent » avait été organisée en janvier de cette année. Une session de deux heures qui regroupait des membres du conseil municipal et d'associations du village. Plusieurs thèmes ont été abordés, de la théorie mais aussi des exercices pratiques, proposés par Messieurs Gimenez et Chamand, pompiers responsables de la formation.

Une mise en situation et de la pratique afin de permettre à chacun de mieux réagir et de savoir comment se comporter face à un événement, en attendant l'arrivée des premiers secours : massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, position latérale de sécurité... Nous vous proposerons, au cours de l'année 2025, de nouvelles séances de formation ouvertes à tous et gratuites.



BIODÉCHETS

Une réunion publique, avait été organisée par la Com Com Buëch-Dévoluy à la mairie d'Aspremont, au mois de février pour parler des biodéchets et de leur traitement. Des bacs à composts sont proposés aux particuliers pour participer à cette démarche éco-responsable. Le kit de compostage individuel est composé d'un composteur en plastique recyclé de 340 litres, d'un mélangeur et d'un guide de compostage. Le tout est livré à domicile (après prise de rendez-vous auprès de madame Charlotte Hennion au 04 92 58 98 31 ou au 06 11 89 23 97) et des explications vous seront fournies pour bien démarrer votre compost.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE

Le 26 octobre dernier, la commune avait organisé un apéritif convivial pour rencontrer les nouveaux habitants arrivés depuis 2022. Ce n'est pas moins de 23 nouvelles familles qui ont choisi de s'établir dans notre village ! Un moment de rencontre et d'échanges chaleureux entre élus et nouveaux aspremontais.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne implantation à Aspremont.



MOBILITÉ : NOUVEAUTÉS

Réseau Pouce : l'autostop au quotidien

Le Département des Hautes Alpes a mis en place une solution pour faciliter les déplacements sur notre territoire : Mobicoop. C'est un service de covoiturage gratuit, libre, coopératif et sans commissions. Les trajets sont moins chers pour les covoiturés qui partagent les frais. Il s'agit également d'une solution plus écoresponsable. Pour en profiter il suffit de s'inscrire sur l'application « rézo pouce ». Des panneaux disposés sur la commune vous indiquent les lieux de covoiturage.

Marché du jeudi à Veynes :

La Communauté de Communes Buëch Dévoluy propose aux personnes de plus de 60 ans un service de transport collectif accompagné en direction de Veynes. Des déplacements facilités (le 2ème jeudi du mois) pour faire le marché, aller à vos rendez-vous médicaux, coiffeur... Pour s'inscrire appeler Robyn au Pôle Service aux habitants « Séniors et leurs familles » au 06 98 94 28 43.

Le tarif est de 2 € (aller-retour)

Un service identique, un mardi par mois, est disponible en direction de Gap.

Inscription obligatoire au :

06 98 94 28 43 ou 06 68 59 52 40.





VOS COMMERCES

Épicerie du Buëch :

Adeline et Rémy Fée vous accueillent du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h et le dimanche matin 7h à 13h. Ils vous proposent toujours le service livraisons, sans oublier le Point Poste.

Au Petit délice :

Jusqu'au printemps, le magasin sera ouvert de 8h30 à 13h et de 17h30 à 21h.
Pain de campagne au feu de bois et pizzas, sur place ou à emporter les jeudi, vendredi, samedi et dimanche soir. Snaking le midi.

Café restaurant O'Bécassier

Du mardi au vendredi de 7h à 21h30
Samedi de 8h à 21h30 / Dimanche de 8h à 20h

Nano pizzas

Le camion de pizzas au feu de bois est ouvert le mardi soir dans la cour de la maison de Damien Hejl.

La Ferme Instant Mohair / 1000 Cheminn des Iscles

Boutique ouverte 7j / 7 sur RDV
Emilie Nicolas au 07 81 34 27 53

Esthéticienne « Road Trip Beauté »

Sur la place du village, deux mardis par mois, le salon ambulant est ouvert toute la journée.
Renseignements au 07 80 52 96 40.

Alpha dépannage

Dépannage informatique à Aspremont
Jean Luc Amayenc : 06 08 37 06 06

Multiservices - Steven // Servives

électricité, plomberie, maçonnerie, aménagement, espaces verts. Contact : 06 50 70 83 80

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Le travail sur la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), document obligatoire dans les communes soumises aux risques d'inondation notamment, est à présent terminé. Il sera validé lors du prochain conseil municipal. Cet outil, construit à partir du recensement des risques et des moyens disponibles sur la commune, prévoit l'organisation indispensable pour assurer l'alerte, l'information, la protection des biens et surtout celle des personnes en cas de catastrophes comme on en connait de plus en plus actuellement.

Il nous est recommandé de recenser dans ce document les personnes isolées, fragiles ou nécessitant une attention particulière. Vous pouvez vous signaler auprès de la mairie pour être inscrites sur cette liste (ce document confidentiel ne sera disponible qu'auprès des élus de la commune chargés de l'appliquer).

FERMETURE DU RÉSEAU TELECOM CUIVRE :

Anticipez la fin des services internet et de téléphonie fixe sur le réseau cuivre, réseau historique de France Télécom, et migrez au plus tôt vers la fibre optique.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les français dans leurs communications. Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, ce réseau historique a atteint ses limites, et Orange (ex France Télécom) a annoncé sa volonté de le fermer progressivement. En ce qui concerne Aspremont ce sera effectif à la fin de l'année 2027. Les services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV...) seront alors assurés par d'autres réseaux, en premier lieu la fibre optique dont le déploiement est achevé sur notre commune. Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition et pour cela de vous rapprocher de votre opérateur téléphonique / internet..

Le marché de l'été vous accueillera sur la place à partir du mois de juillet. Nous espérons y accueillir de nouveaux commerçants pour compléter l'offre de produits.



photo prêtée par Mr Borel

CONNAISSEZ-VOUS ?

Connaissez-vous ce personnage de plus de 2m de haut tenant une truite dans la main droite et un jambon dans la gauche ?

Il servait d'enseigne au restaurant créé par la famille Vivés en 1951.

Cet établissement, baptisé à l'origine « Hostellerie du Grand Buëch » est devenu par la suite « Les Tilleuls ». La truite du Buëch, les côtelettes d'agneau, la paella et le gâteau roulé étaient les spécialités du chef Antoine Vivés arrivé à Aspremont après la guerre d'Espagne.

En 1960, les Vivés, avec l'aide de leur gendre Pierre Borel, construiront l'hôtel restaurant situé en bordure du Buëch sur la route d'Aspres et garderont le nom d'Hostellerie du Grand Buëch.

Responsable de la
publication:
Jacques Francou

Equipe de rédaction:
Michèle Garagnon
Amandine Chagnard
Robin Vargoz
Frédéric Philip
Christelle Richiardone
impression: France impression

ETAT CIVIL

Mariage

Damien HEJL et Émilie HAMADA le 10 février 2024

Naissances

Émile ARAGON le 29 janvier 2024 de Vincent ARAGON et Laura PALPANT
Léo FERRIER le 20 mars 2024 de Mathias FERRIER et Fiona LAPARLIERE

Décès

Gabrielle REYNAUD le 1er mars 2024
Jean-Pierre MÉJEAN le 8 septembre 2024

Mairie d'Aspremont

Heures d'ouverture au public :
Lundi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Jeudi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Tel/Fax : 04 92 58 64 27

E mail : aspremont@wanadoo.fr
Site Internet : <https://aspremont05.fr>
www.facebook.com/commune.aspremont
Infos sur téléphone mobile : panneaupoket

Le Maire reçoit sur rendez-vous : prendre contact
avec la secrétaire de mairie.

Déchetterie d'Aspres-sur-Buëch

Horaires d'ouverture:
Le lundi de 13h30 à 17h00.
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h00.
Cette déchetterie doit impérativement être
utilisée pour tout ce qui concerne les
emballages, les encombrants, les gravats
des particuliers et les déchets verts.

infos : <https://www.ccbuechdevoluy.fr/dechets.html>

Gestion des données personnelles : La mairie d'Aspremont dépose dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune le bulletin municipal. Aucun traitement de données à caractère personnel n'est mis en œuvre pour distribuer ce bulletin, mais si vous ne souhaitez plus le recevoir, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Aspremont - 113 Route d'Aspres - 05140 ASPREMONT, ou par courriel : aspremont@wanadoo.fr